

Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada)

Les comptables à l'école du nouveau code

AEE

Libreville/Gabon

UN séminaire sur la révision du code de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) s'est tenu du 3 au 4 avril 2018 à l'hôtel Méridien Ré-Ndama de Libreville. Organisé par le cabinet Fidex, celui-ci est conçu pour amener les comptables à acquérir les rudiments du nouveau code Ohada, étant entendu que cet organisme vient de procéder à une révision du système comptable en vigueur jusque-là. Mais le sé-

minaire est également destiné à expliquer les tenants et les aboutissants de cette réforme à certains comptables des entreprises, a expliqué Adetona Akande, l'un des formateurs. Le système Ohada étant utilisé par un certain nombre de pays d'Afrique, il est donc important de donner aux comptables les éléments essentiels de la réforme. « Nous sommes arrivés à la fin d'une année et il y a une nouvelle qui a commencé depuis janvier, puisque c'est la date de mise en application de cette réforme qui a débuté en janvier. Les comptables ont déjà commencé à travailler. Plusieurs séminaires ont déjà été organi-



Photo : Abel Eyeghe

Les participants à l'atelier sur la révision du nouveau code Ohada.

sés, mais nous avons tenu à organiser celui-ci à cette période, la plus appropriée, où l'on doit passer d'un exercice à l'autre. Il faut donc que les participants aient des outils nécessaires pour pouvoir faire ce passage de 2017 à 2018. Et là aussi, il est question pour nous d'appuyer sur les points essentiels de la réforme», a indiqué Adetona Akande. Les principales innovations du nouveau système comptable Ohada révisé, adoptées en janvier 2017, concernent, notamment, le plan comptable général Ohada dont certains comptes ont été complètement supprimés, modifiés ou créés.

Transfert d'argent

La Poste S.A réactive le mandat express

AEE

Libreville/Gabon

SUSPENDUE depuis deux ans, l'activité de transfert d'argent à la Poste S.A, notamment le mandat express a redémarré, il y a quelques semaines. Une reprise encore timide mais qui, selon un responsable de cette structure, "va progressivement et sûrement". Seuls quelques usagers au fait de la reprise de l'activité prennent la direction des guichets de La Poste pour effectuer leurs opérations.



Photo : D.R

Une cliente visiblement satisfaite, effectuant un transfert vers Port-Gentil.

Un responsable de l'entreprise souligne que toutes les garanties d'une bonne gestion de ce service sont réunies. « La Poste a sus-

pendu provisoirement le mandat express, il y a deux ans, pour cause de mauvaise gestion. Il nous fallait voir clair dans la gestion

des fonds. Aujourd'hui, nous avons relancé le service, qui se fait progressivement parce que nous pensons



Photo : R.H.A

La Poste S.A compte regagner en crédibilité auprès de sa clientèle.

que les conditions sont réunies pour un bon fonctionnement», a-t-il expliqué. Avant d'ajouter : « L'acti-

tivité va progressivement. Elle démarre d'abord sur le territoire national, avant de s'étendre à l'international. Sur le terri-

toire national, quatre localités ont d'abord été retenues pour commencer: l'Estuaire, Franceville, Mouila et Port-Gentil.»

Mobile Banking

La BEAC peaufine un nouveau cadre juridique

MSM

Libreville/Gabon

LE gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tollu, a indiqué le 21 mars dernier, à Yaoundé, que la banque centrale des six Etats de la Cemac peaufine actuellement un nouveau cadre juridique pour la supervision du Mobile Money, rapporte l'agence Ecofin.



Photo : Rudy Hombenet

Airtel Money, tout comme Mobicash et Flooz sont devenus des moyens de paiement incontournables.

«Les innovations sont toujours en avance sur le cadre juridique. Nous travaillons sur un nouveau règlement visant à encadrer le Mobile Money. Nous sommes d'ailleurs assez avancés. Il s'agit d'un nouveau cadre juridique qui va intégrer la lutte contre le blanchiment d'argent», a précisé le gouverneur de la BEAC, au sor-

tir de la première réunion du Comité de politique monétaire de cette banque centrale, pour le compte de l'année 2018. Pour rappel, selon un rapport de la BEAC sur "l'état des systèmes de paiement

par monnaie électronique dans la Cemac 2011-2016", au moins 95% des transactions financières électroniques ont été faites via le Mobile Money, au cours de la période sous revue. Mais, en dépit de cette pré-



Photo : SSB

Airtel Money est aujourd'hui installé partout au Gabon.

gnance du Mobile Money sur les transactions en monnaie électronique, le développement optimum de ce mode de paiement, pourtant reconnu comme étant un outil idéal pour l'inclusion financière, reste

entravé par certaines dispositions réglementaires. Il en est ainsi, par exemple, de l'impossibilité pour les utilisateurs d'effectuer des transactions entre pays de la zone Cemac. Boom*S'agissant de l'évo-

lution de l'activité à la fin de l'année 2016, l'on dénombrait 32 551 points de services à travers la Cémac, contre 23 867 un an plus tôt.

La monnaie électronique a été utilisée sur 97 836 317 transactions en 2016. Il n'y en avait que 40 877 985 en 2015. Ceci illustre très bien la forte progression de cette activité dans la région. Le Mobile Money représente 99% de cette activité.

En valeur, les transactions globales de monnaie électronique sont passées de 574 milliards de francs en 2015 pour atteindre 1631 milliards en 2016. Le Cameroun représente 49%, soit l'équivalent de 887,7 milliards de l'activité contre 41 % pour le Gabon (596,4 milliards de francs) à travers, notamment, Airtel Money, Mobicash ou encore Flooz.